

# MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 36 • Septembre 2015

A photograph showing two men in dark blue suits and ties shaking hands. The man on the left is wearing glasses and has short grey hair. The man on the right is also wearing glasses and has short grey hair. They are standing in a room with other people in the background, some of whom are holding cameras. The lighting is somewhat dim, and the overall tone is professional.

**MONGI HAMD** : “ LE PRÉSIDENT IBK  
S’EST ENGAGÉ PERSONNELLEMENT  
DANS LA RÉOLUTION DE LA CRISE  
À ANÉFIS ”

ÉLECTIONS AU MALI : LA MINUSMA FORME DES FEMMES  
CANDIDATES EN TECHNIQUES DE CAMPAGNE

LA MINUSMA ET LA SÉCURISATION DES POPULATIONS  
RIVERAINES DU FLEUVE NIGER

FACE AUX INONDATIONS DANS LE CERCLE DE DOUENTZA,  
LA POLICE DES NATIONS UNIES APORTE SON SOUTIEN

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D’ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO



**3** MONGI HAMDÏ À MIKADO FM : “ LE PRÉSIDENT IBK S’EST ENGAGÉ PERSONNELLEMENT DANS LA RÉOLUTION DE LA CRISE À ANÉFIS ”

**5** LE RSSG RENCONTRE LE PREMIER MINISTRE DU MALI M. MODIBO KEÏTA

**6** LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NOMME M. KOEN DAVIDSE, DES PAYS-BAS REPRÉSENTANT SPÉCIAL ADJOINT À LA MISSION DE L’ONU AU MALI

**7** ÉLECTIONS AU MALI : LA MINUSMA FORME DES FEMMES CANDIDATES EN TECHNIQUES DE CAMPAGNE

**9** TOMBOUCTOU : LA MINUSMA DOTE LE VILLAGE D’AMADIA DE SA PREMIÈRE ADDUCTION D’EAU POTABLE

**11** TROIS CORPS, TROIS FORMATIONS : UNPOL/ MINUSMA EN APPUI CONSTANT À LA FORMATION CONTINUE DES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI

**13** LA GESTION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETITS CALIBRES PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNES DE MOPTI : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DE LA MINUSMA

**14** FACE AUX INONDATIONS DANS LE CERCLE DE DOUENTZA, LA POLICE DES NATIONS UNIES APPORTE SON SOUTIEN

**15** APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE : LA MINUSMA LANCE UN NOUVEAU PROJET À GAO

**17** GAO : LA MINUSMA ET LA SÉCURISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DU FLEUVE NIGER

**18** L’ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

**19** COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

29 AOÛT

## MONGI HAMDÏ À MIKADO FM : “ LE PRÉSIDENT IBK S’EST ENGAGÉ PERSONNELLEMENT DANS LA RÉOLUTION DE LA CRISE À ANÉFIS ”



Au Mali, le processus de paix et de réconciliation est bloqué en raison de la crise à Anéfis. Les groupes armés de la Plateforme refusent de quitter la ville qu'ils occupent depuis les derniers affrontements, en violation des termes de l'accord de paix. Le document stipule que les groupes armés restent aux positions qu'ils occupaient avant la signature des accords. Le plan de sortie de crise en sept points, incluant un retrait sans condition d'Anéfis, a été rejeté mercredi par la Plateforme. Depuis, la médiation internationale s'active pour trouver une issue à l'impasse. C'est dans ce contexte que le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, a rencontré samedi le président Ibrahim Boubacar Keïta. Mongi Hamdi a accordé une interview à Mikado FM pour faire le point sur la situation.

**MIKADO FM : Quel était l'objectif de cette rencontre avec le président malien Ibrahim Boubacar Keïta ?**

**Mongi Hamdi :** L'objectif de la rencontre avec le Président de la République s'inscrit dans le cadre de nos consultations régulières, surtout en ce qui concerne le processus de paix. J'ai été reçu ce matin par le Président. La discussion a essentiellement porté sur les derniers événements qui ont eu lieu, notamment à Anéfis. Nous sommes tous d'accord que ces confrontations violentes au Sud de Kidal constituent des violations graves du cessez-le-feu qui ont mené à une grave dégradation de la situation sécuritaire au moment même où la MINUSMA et la communauté internationale sont engagées activement pour assister le Mali et le gouvernement malien

à mettre en œuvre l'accord de paix et de réconciliation au Mali. On était d'accord que ces événements graves sont de nature à mettre en péril les efforts déployés jusque-là par la communauté internationale et par les Nations Unies et qui pourront compromettre le bon déroulement du processus de paix. Donc le président de la République m'a assuré qu'il a donné ses instructions pour résoudre les problèmes d'Anéfis le plus tôt possible et a confirmé son engagement personnel pour demander à toutes les parties, à tous les mouvements armés de revenir à leur position initiale telle que prévue par le cessez le feu. Donc le président de la République, par la confirmation de son engagement, a démontré sa capacité à mettre tout d'abord en avant l'intérêt du peuple malien. Je ne vous cache pas que nous sommes très

préoccupés par cette dégradation de la situation sécuritaire. Aujourd'hui, nous assistons à une dégradation assez inquiétante de la confiance entre les mouvements armés. Nous sommes aussi en train de voir la population perdre confiance et espoir dans le processus. J'ai dit au Président de la République que nous ne pouvons pas permettre cela d'arriver. Nous devons travailler ensemble pour que la population reste résolument engagée derrière ce processus de paix et qu'elle puisse bénéficier des dividendes de la paix. Nous sommes résolus à ce que les enfants retournent à l'école comme prévu au mois de septembre. La MINUSMA est en train de mettre en place des projets à impact rapide qui pourront faire la différence dans la vie quotidienne de la population malienne afin qu'elle reste engagée derrière le processus de paix. Je profite de cette occasion pour lancer un appel à toutes les parties maliennes impliquées dans le processus de paix à démontrer leur volonté de surmonter les difficultés qui n'ont rien à voir avec le processus de paix, pour mettre en place cet accord. Le peuple malien est fatigué de cette crise. Comme je dis toujours, le Mali est un vaste pays qui doit permettre le vivre ensemble. Cet accord doit permettre la réconciliation des esprits et des cœurs de tous les maliens et d'établir une paix durable avec une stabilité sur tout le territoire malien.

**MIKADO FM :** En conférence de presse Jeudi, la MINUSMA par la voix de son Représentant spécial adjoint, Arnauld Akodjenou, a dit espérer que le gouvernement fasse pression sur la Plateforme pour qu'elle quitte Anéfis. Est-ce que c'est une demande que vous avez formulé au Président IBK ?

**Mongi Hamdi :** Oui le Président est conscient de cela et m'a assuré qu'il fera le maximum pour que tout le monde retourne à la logique de la mise en œuvre de l'accord et mette de côté leurs différences. On est ensemble sur cette question. Il m'a assuré de son engagement personnel et je l'en remercie. Pour moi, la mise en œuvre de l'accord doit se faire par le gouvernement et par les

maliens eux-mêmes. La MINUSMA est là pour aider, mais ne peut pas imposer la paix, ne peut pas imposer la mise en œuvre. Le gouvernement, les maliens, les maliennes, doivent prendre les choses en mains. Nous sommes à leur côté pour assurer le bon déroulement du processus de paix et assurer la stabilité et la sécurité sur tout le territoire du Mali. Malheureusement, on le sait bien, il y a des forces négatives qui travaillent aussi jour et nuit pour mettre en péril la mise en œuvre de l'accord de paix. Le Président en a conscience, nous aussi nous en avons conscience. Mais ensemble nous devons travailler pour s'assurer de la mise en œuvre de l'accord bien évidemment dans le cadre du Comité de Suivi de l'Accord, en concertation totale avec la communauté internationale et toutes les parties engagées dans le processus de paix d'Alger.

**MIKADO FM :** Vous l'avez dit, la population est inquiète par rapport à la suite du processus. Quelles sont les garanties, les leviers dont dispose la communauté internationale pour que toutes les parties jouent franc jeu et que tout le processus ne dépende pas uniquement de la bonne foi des parties.

**Mongi Hamdi :** Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas là pour imposer la paix. Nous sommes là pour accompagner le gouvernement et les parties maliennes à établir la paix et non pas pour l'imposer. La paix doit se faire par les maliens eux-mêmes. La communauté internationale ne peut pas imposer la paix. Ils sont là pour nous aider à aider le gouvernement et le peuple malien à établir la paix. Les mouvements armés doivent savoir qu'ils ont signé un accord historique et que la communauté internationale est résolument derrière eux pour assurer la pleine mise en œuvre de cet accord. Donc ils ne doivent pas essayer de faire dérailler ce processus. Une fois l'accord signé, ils doivent le mettre en œuvre immédiatement.

Propos recueillis par Karim Djinko, MIKADO FM, Bamako 106.6 fm

MIKADO FM

## LE RSSG RENCONTRE LE PREMIER MINISTRE DU MALI M. MODIBO KEÏTA



Dans le cadre de ses consultations régulières avec le Gouvernement, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, Monsieur Mongi Hamdi a rencontré aujourd'hui à la Primature Monsieur Modibo Keïta, Premier Ministre de la République du Mali.

Au cours de cette rencontre, les derniers développements et la situation sécuritaire qui prévaut dans le nord du pays ont été abordés.

A la suite de sa réunion avec le Premier Ministre, le RSSG a déclaré que « cette dégradation brusque de la situation sécuritaire, au moment où le Mali et la Communauté internationale sont en train de mettre en place l'Accord de paix et de réconciliation,

pourraient éventuellement mettre en péril le bon déroulement de l'Accord ainsi que les efforts que nous sommes en train d'entreprendre. Le Président a pris sa décision et a demandé à la Plateforme de quitter Anéfis, la MINUSMA facilitera l'application de cette décision. Les esprits doivent s'apaiser. Nous sommes tous d'accord pour travailler ensemble avec le Gouvernement, afin que les parties reviennent dans la logique de paix et celle de l'Accord de paix, qui a été signé par tout le monde ».

La MINUSMA et la Communauté internationale demeurent engagées aux côtés du Gouvernement du Mali et les parties impliquées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix.



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NOMME  
**M. KOEN DAVIDSE**, DES PAYS-BAS  
REPRÉSENTANT SPÉCIAL ADJOINT À  
LA MISSION DE L'ONU AU MALI  
(MINUSMA)

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Koen Davidse, des Pays-Bas comme son Représentant spécial adjoint à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

M. Davidse succède à M. Arnaud Akodjénou, du Bénin qui termine son mandat en septembre. Le Secrétaire général exprime à ce dernier sa reconnaissance pour le dévouement dont il a fait preuve au Mali, dans des circonstances difficiles.

M. Davidse apporte avec lui

une expérience internationale de 25 ans acquise au cours d'une carrière remarquable au Ministère néerlandais des affaires étrangères, à la Banque mondiale et aux Nations Unies. Il est depuis 2011 Directeur des institutions multilatérales et des droits de l'homme au Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas. Avant cela, il était Directeur de la consolidation de la paix et de la stabilisation au même Ministère, assumant aussi les fonctions d'Envoyé spécial des Pays-Bas au Soudan.

En 2006, M. Davidse était Directeur de recherche du Groupe

de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur la cohérence à l'échelle du système. Il a aussi travaillé en Asie du Sud pour le compte de son Ministère des affaires étrangères et aux Missions permanentes des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et au Siège de l'ONU à New York.

M. Davidse est titulaire d'un diplôme de relations internationales qu'il a obtenu à la Faculté des sciences politiques de l'Université Erasmus de Rotterdam.

## ÉLECTIONS AU MALI : LA MINUSMA FORME DES FEMMES CANDIDATES EN TECHNIQUES DE CAMPAGNE



« Si nous voulons compter davantage sur l'échiquier malien, nous devons renforcer nos capacités », a déclaré Mme Oumou Dembélé, porte-parole du Cadre de concertation des femmes des partis politiques, à l'ouverture de la formation des potentielles femmes candidates aux élections des conseillers des collectivités territoriales du Mali. La formation ciblée aide les candidates qui vont battre campagne à améliorer leurs compétences.

Selon le quatrième Recensement général de la population et de l'habitat du Mali 2009, environ 50,4 % de la population sont des femmes. Pourtant elles détiennent seulement 9,5 % des postes parlementaires et encore seulement 1,14 % des postes de

maires, enjeux des élections du mois d'octobre 2015.

En faisant un effort pour améliorer la participation de la femme malienne à la vie politique, la MINUSMA, en vertu de son mandat et à travers son Unité genre et la Division électorale, s'est jointe au Cadre de concertation des femmes des partis politiques et au Programme d'Appui au Processus Électoral au Mali (PAPEM) pour organiser un atelier de formation de trois jours sur les éléments de préparation à l'endroit des femmes candidates.

Au total ce sont près de 40 femmes représentantes des partis politiques venues des six communes du district urbain de Bamako qui prennent part à cette formation, visant à augmenter leur

nombre au processus électoral malien. Une session similaire est prévue à Tombouctou. Selon Mme Oumou Dembélé, Porte-parole du Cadre de concertation des femmes des partis politiques, cette formation s'inscrit dans la continuité de la prise en charge des besoins que l'association fait aux femmes désirant évoluer dans la sphère politique. « Il revient aux partis politiques de prendre les dispositions nécessaires pour accorder une place de choix, en position éligible aux femmes, qui souhaitent se porter candidates », a-t-elle précisé.

Ancilla Ndahigeze, Officier en charge de l'unité Genre de la MINUSMA a invité les femmes maliennes à participer massivement aux prochaines consultations, en vue de garantir

leur meilleure présence au niveau des collectivités territoriales. La formation va en effet ouvrir les horizons sur le cadre juridique et institutionnel des élections, la charte des partis politiques, les étapes du processus électoral et la mobilisation des ressources. Les formateurs vont également aborder les contours de la candidature, la campagne électorale et le projet de société. La campagne doit être menée à la fois au niveau du parti et de la candidate elle-même. Celle-ci doit veiller à ce que son projet présente un message, le plus court possible, facile à comprendre, réaliste et devant susciter l'intérêt de l'électorat. Les candidates vont aussi bénéficier des stratégies à faire valoir pour être, d'abord en position confortable sur les listes électorales puis élues.

La Directrice de la Femme,  
Mme Dembélé Rokia Dembélé

qui présidait la cérémonie au nom du Ministre en charge de la promotion de la femme a remercié la MINUSMA pour l'appui apporté aux femmes maliennes. Elle ajoute que « cette formation permettra d'obtenir un résultat appréciable lors des élections à venir ». Cet avis est partagé par Mme Massitan Traoré, élue en Commune V du district de Bamako qui juge la session pertinente. Elle signale que des efforts doivent aussi être consentis en matière de sécurité physique des femmes qui s'engagent dans la politique. « Il faut des femmes parmi les leaders locaux, en vue d'améliorer la pratique de la démocratie dans notre pays », a-t-elle indiqué.

A tout juste 29 ans, Mme Keita Diouka Traoré, déjà secrétaire générale de la sous-section d'un parti politique en Commune III, et candidate aux élections communales du 25 octobre

prochain reconnaît qu'elle va beaucoup apprendre de cette formation. « Je suis candidate potentielle parce que je veux voir les femmes émerger au niveau local », a-t-elle précisé, ajoutant que « les femmes doivent être là où on prend les décisions en leurs noms ».

Le Mali compte 703 communes urbaines et rurales où il existe de fortes inégalités de genre, en dépit de l'existence d'un document de Politique Nationale Genre qui met l'accent sur l'émergence politique des femmes. Les bureaux communaux ont un pourcentage de femmes très réduit. A titre d'illustration il n'y a que 8 % de femmes conseillères au Haut conseil des collectivités du Mali, une institution qui ne peut être dissoute et qui représente les collectivités auprès de l'État malien.



## TOMBOUCTOU : LA MINUSMA DOTE LE VILLAGE D'AMADIA DE SA PREMIÈRE ADDUCTION D'EAU POTABLE



La Division des Affaires Civiles et la Section de la Stabilisation et du Relèvement de la MINUSMA ont procédé, le 26 août dernier, à la remise technique du projet d'adduction d'eau potable réalisé au profit de plus de 1400 habitants du village d'Amadia, dans la commune d'Alafia.

Le village d'Amadia était approvisionné en eau par un puits traditionnel doté d'une pompe manuelle défectueuse. L'absence de rempart autour du puits posait un problème de sécurité pour la population, notamment pour les femmes et les enfants qui y puisaient de l'eau de jour mais aussi de nuit, au retour de la foire. A certaine période de l'année, où le puits était sec, les usagers avaient du mal à y trouver de l'eau. Il n'existait pas de système d'évacuation des eaux usées ni d'un réseau pour les populations. Les éleveurs, quant à eux, parcouraient près d'une vingtaine de kilomètres pour emmener les animaux s'abreuver au fleuve Niger.

« C'était un casse-tête pour la population d'Amadia et environs de tirer de l'eau dans ce puits. Lors d'une

visite de la MINUSMA, ils ont trouvé des enfants autour du point d'eau qui tentaient avec difficultés de s'approvisionner. C'est ainsi que le projet a vu le jour », a expliqué Seydou Maiga, secrétaire-général du comité de gestion du nouveau système d'adduction d'eau potable d'Amadia.

Ce projet à impact rapides (QIP) est financé hauteur de 20.775.000 FCFA par la MINUSMA. L'objectif visé est de compléter les installations avec un réseau de distribution de l'eau potable vers le village d'Amadia et ses environs, en rendant l'eau disponible en toute période de l'année, pour une meilleure santé de la population du village.

En effet, ce QIP répond à un sérieux problème d'accès à l'eau potable pour un peu plus d'un millier d'habitants du village d'Amadia. Il résout également un problème de promiscuité entre les humains et les animaux qui s'abreuvaient au même endroit. Tout en se réjouissant, les habitants ont souligné que leurs vaches pourront désormais donner du lait de meilleure qualité. Elles pourront s'abreuver



directement dans un endroit qui leur est réservé et éviter ainsi le long trajet de près de 20 km jusqu'au fleuve Niger pour éteindre leur soif.

Selon le Maire de la Commune d'Alafia, M. Konta H. Yehia, ce QIP a un véritable impact direct sur le quotidien des villageois et leur bétail. Un véritable progrès si l'on tient compte du fait que l'élevage est la première activité des habitants de la zone. "Cette adduction d'eau servira non seulement pour la consommation locale des populations, du bétail, mais aussi au maraîchage. Ce point d'eau favorisera l'installation des exploitants des périmètres irrigués de Daye dans le village », a-t-il déclaré, en ajoutant que la MINUSMA a fait une œuvre extrêmement utile pour les populations.

Exécuté sur une durée de 3 mois, les travaux ont permis de réaliser et d'installer une cuve de 10 m<sup>3</sup> et un support métallique d'une hauteur de 6 mètres; de construire et d'installer la tuyauterie, les accessoires de distribution pour 04 bornes fontaines comprenant chacune 2 robinets; de construire un abreuvoir pour animaux; d'acheter un château d'eau d'une capacité de 1000 litres, de doter de système d'évacuation des eaux d'infiltration et d'adduction ; de poser une dizaine de panneaux solaires et de câblage de 2400 Watt pour faciliter le pompage de l'eau vers le château d'eau, ainsi que l'élévation d'une clôture de protection.

1000 personnes bénéficient directement de ce projet dont plus de 700 femmes et plus de 300 enfants qui, en matière de santé et d'hygiène, ont des besoins particuliers. « A travers cette réalisation, la MINUSMA a contribué à l'amélioration de notre vie en nous facilitant l'accès à l'eau potable », nous a fait remarquer Fatoumata Maiga, habitante d'Amadia. Les femmes du village se disent désormais rassurées de laisser leurs enfants puiser de l'eau sans courir de danger.

C'est dans le cadre du travail de renforcement des autorités sur le terrain, que la Section des Affaires civiles de la MINUSMA à Tombouctou a identifié ce projet, de concert avec le maire de la commune d'Alafia. La Section de Stabilisation et de relèvement en collaboration avec la Direction régionale de l'hydraulique ont facilité la mise en œuvre de ce projet. Pour le pérenniser, la MINUSMA, à travers la Division des Affaires Civiles, a appuyé les bénéficiaires dans la mise en place d'un comité de gestion de cette infrastructure et dans la formation de ces membres.

Situé dans la commune d'Alafia qui compte 16.422 habitants, le village d'Amadia, compte lui 1400 âmes, parmi lesquels des Peulhs, des Tamasheq et des Songhaïs. L'élevage, le maraîchage, le petit commerce et la pêche y sont les principales activités économiques.



## TROIS CORPS, TROIS FORMATIONS UNPOL/MINUSMA EN APPUI CONSTANT À LA FORMATION CONTINUE DES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI

Depuis son déploiement, la police des Nations Unies (UNPOL) participe activement et régulièrement au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Sécurité du Mali FSM, comme demandé dans les mandats successifs de la Mission.

Ainsi, depuis juillet 2013, de nombreux appuis logistiques mais également techniques ont été apportés par UNPOL. De la réhabilitation à l'équipement d'infrastructures, en passant par des sessions de formations théoriques et pratiques dans différents domaines, au bénéfice de plus de 3000 agents de la Police, de la Gendarmerie et de la Garde Nationale. Autant de résultats qui font de la collaboration entre UNPOL et les FSM, un partenariat on ne peut plus fructueux, comme en témoigne d'ailleurs les différentes activités tenues au cours de cette

deuxième moitié du mois d'août 2015.

Récemment, ce sont 29 gendarmes et policiers, dont près de la moitié sont des personnels féminins, qui ont vu leurs capacités en informatique renforcées, au cours d'une session de formation qui s'est tenue du 10 au 21 août dernier à l'Académie Nationale de la Gendarmerie. Entre autres logiciels et applications étudiées, WORD, EXCEL, POWERPOINT et les logiciels de navigation sur internet. A l'issue de la session, des exercices pratiques, ainsi qu'une évaluation des compétences acquises ont été organisés avec des résultats probants. Un motif de satisfaction pour les autorités de la Police et de la Gendarmerie malienne, qui n'ont pas manqué dans faire part lors de la cérémonie de clôture qui a eu le 21 août dernier. Ils ont

également exhorté les nouveaux formés à faire bon usage du savoir acquis mais également de l'enrichir et de le partager avec leur autres collègues.

Les agents bénéficiaires quant à eux, ont remercié leurs formateurs et ont émis le souhait de bénéficier prochainement de meilleurs équipements et d'une connexion internet plus performante.

### LA SÉCURISATION DES INSTALLATIONS VITALE DE LA POLICE : UN AUTRE BESOIN IMPORTANT

Issu d'un plan intégré dont les contours ont été décidés conjointement entre les plus hautes instances maliennes de la Sécurité et la Direction de la Police des Nations Unies, l'éventail des appuis apportés aux FSM, notamment en terme de formation est très large.



Pour preuve, la session de formation sur la sécurisation des installations vitales de la police.

Destinée à 26 fonctionnaires de Police (GMS & Commissariats) dont deux femmes, cette formation a permis de transmettre aux apprenants la planification de la sécurisation d'une installation vitale ; de prendre la pleine mesure des menaces externes et internes aux installations ainsi que la technique des cercles sécuritaires, le croquis et les détails de l'endroit à sécuriser. Egalement au programme, un certain nombre de savoir-faire indispensables comme les gestes qui sauvent : les premiers soins aux blessés et les techniques de leur évacuation en cas d'attaque dirigée sur l'installation vitale, ou encore, l'attitude des agents de Sécurité face à un danger comme une personne ou un véhicule piégé. Les risques liés au feu ont aussi été abordés lors de cette formation, à travers une présentation d'une équipe de FIRE&SAFETY UNITY de la MINUSMA sur les attitudes particulières à avoir face aux incendies et les techniques d'attaque de feu. Enfin, le dernier thème développé fut celui du

danger que représentent les mines, les restes de munitions de guerre et les engins explosifs improvisés.

Comme c'est le cas pour la majeure partie des formations dispensées par la composante Police de la MINUSMA, des exercices pratiques de mises en situation ont complétés les exposés afin de favoriser une bonne assimilation et une meilleure intégration du contenu abordé en salle.

Couronnée par la remise d'un certificat aux participants, c'est à travers une cérémonie de clôture qui a eu lieu le 21 août dernier, dans l'enceinte de l'Ecole Nationale de Police, qu'a pris fin cette formation qui, aux dires des bénéficiaires et de leur hiérarchie, est d'une importance capitale compte tenu du contexte sécuritaire difficile qui prévaut sur l'ensemble du territoire du Mali.

#### LA GARDE NATIONALE N'EST PAS EN RESTE...

Elément essentiel du dispositif de sécurisation des populations et de leurs biens sur l'ensemble du territoire du Mali, la Garde

Nationale a elle aussi besoin de voir régulièrement ces capacités se renforcer. Ce corps, notamment chargé des points de contrôle sur les axes routiers, a donc bénéficié, à l'instar de la Police et de la Gendarmerie, d'une formation au cours de ce mois d'août 2015. Au programme des 29 gardes et de leurs formateurs, des notions essentielles comme : la fouille et la palpation des individus ; la fouille et le contrôle à l'intérieur des locaux ; la fouille dans les véhicules ; l'interpellation d'un individu à bord d'un véhicule et son menottage ; la reconnaissance des IED's (engins explosifs improvisés).

Comme il est de coutume, cette formation aussi a pris fin avec la tenue d'une cérémonie au cours de laquelle, tous furent unanimes : la situation exige que les capacités soient renforcées et partagées à tous les niveaux des Forces de Sécurité du Mali en général et de la Garde Nationale en particulier, ceci afin de concourir de façon efficace à la stabilisation du pays. Toute chose à laquelle les responsables de la Police des Nations Unies réitèrent leur détermination constante.

## LA GESTION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETITS CALIBRES PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNES DE MOPTI : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DE LA MINUSMA



Dans le cadre de la deuxième phase du projet d'Appui à la Commission Nationale de lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibre, la police de la MINUSMA UNPOL a formé du 24 au 28 Août dernier, dans l'enceinte du Conseil régional de Mopti, 34 stagiaires des forces de sécurité maliennes de la région de Mopti. Ils sont 14 policiers ; 10 gendarmes et 10 Gardes Nationaux venant de plusieurs Cercles de la Région à avoir bénéficié de cette formation.

Intitulée « **Formation sur la Gestion des Armes Légères et de Petits Calibres** » (ALPC), cette session est organisée par l'Organisation pour la Recherche des Armes de Conflit en collaboration avec la MINUSMA.

L'identification, l'enregistrement et le traçage des armes et munitions illicites, sont certains des thèmes abordés au cours de la formation.

L'objectif consiste à renforcer les capacités des Institutions de sécurité maliennes de Mopti afin d'améliorer la gestion de leurs stocks d'armes et de munitions.

La cérémonie de clôture de la session s'est tenue le 28 août au Conseil régional de Mopti en présence de Mme Mélanie Hauenstein, du Secrétaire général du Conseil régional et des représentants des différents corps des forces de sécurité.

Avant que les participants ne se voient remettre leurs attestations par les officiels présents, la cheffe

du Bureau de la MINUSMA de Mopti a tenu réaffirmer la détermination de la MINUSMA à poursuivre ses efforts dans le domaine : « la MINUSMA va continuer ce genre de formations, conformément à son Mandat. La Mission va continuer à soutenir et à appuyer les Forces de Défense et de Sécurité du Mali ».

Dans son mot de clôture, le Secrétaire général du Conseil régional de Mopti a tenu à remercier la MINUSMA aux noms des autorités régionales et a indiqué aux stagiaires que : « cette formation vous permettra d'être plus efficaces et de bien mener vos missions quotidiennes ». Pour le Capitaine Noubé Coulibaly, Adjoint au Commandant de la compagnie territoriale de la gendarmerie à Sévaré : « cette formation est la bienvenue car elle répond à une question d'actualité. Présentement le pays est confronté à d'énormes difficultés sécuritaires. Cette formation vient donc à point nommé. Ça nous permettra, au niveau des unités, de renforcer notre efficacité opérationnelle dans nos interventions sur le terrain et dans les questions liées à la sécurité. »

Pour rappel cette formation, qui fait partie d'un projet élaboré en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité du Mali, il consiste à appuyer la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNLPAL), et à renforcer les capacités des Institutions de sécurité maliennes par des formations mais aussi, par la mise en place d'une base de données pour la gestion des ALPC, et par une analyse initiale des flux d'armes et munitions au Mali et dans la Sahel, afin d'améliorer la gestion de leurs stocks d'armes et de munitions.

## FACE AUX INONDATIONS DANS LE CERCLE DE DOUENTZA, LA POLICE DES NATIONS UNIES APPORTE SON SOUTIEN



Dans le monde, certains services de Police ont pour devise : « Protéger et servir ». Ce qui pour certains est une devise n'en reste pas moins un devoir pour les policiers du monde entier. C'est donc tout naturellement que l'équipe de la Police des Nations Unies, UNPOL/MINUSMA, en détachement opérationnel dans le secteur de Douentza (à 175km de Sévaré), a effectué une mission pour faire l'état des lieux et sécuriser la commune de Dallah à 35 km à l'est de Douentza, suite aux inondations.

Deux IPO's (Individual Police Officer) et 10 FPU's (Formed Police Unit) d'UNPOL/MINUSMA, sont donc venus apporter leur soutien pour faire face au sinistre. De mémoire, on n'avait pas vu pareilles précipitations dans la zone depuis plusieurs décennies. D'autant qu'une bonne partie des eaux provient de la colline qui jouxte le village.

Le bilan de ces pluies diluviennes s'est soldé par

l'écroulement d'une vingtaine d'habitations dans la nuit du 20 au 21 août dernier. Près d'une centaine de personnes, dont des femmes et des enfants pour la plupart, sont actuellement sans abris. Le poste médical est complètement dépourvu et les quelques puits de la localité sont totalement submergés par ces eaux de ruissellement, privant ainsi les populations d'eau potable.

Toutes les doléances des habitants ont été collectées par UNPOL. Le chef de village et le maire, au nom des populations massivement présentes ce jour-là, ont exprimé leur gratitude à l'endroit d'UNPOL en particulier et de la MINUSMA en général.

Parmi les demandes des sinistrés : une aide d'urgence en nourriture, et en produit sanitaire de base afin de juguler d'éventuelles épidémies de choléra et autres maladies diarrhéiques, sans oublier le paludisme favorisé par l'humidité.

## APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE : LA MINUSMA LANCE UN NOUVEAU PROJET À GAO



Lundi 1er septembre a été lancé le projet d'appui de la société civile au redéploiement des institutions étatiques et à l'accès des populations de la région de Gao à la justice. C'était en présence de Bani Cissé, gouverneur par intérim de la région de Gao, du Maire de la commune urbaine de Gao, du président du Conseil régional de Gao, du président du Conseil régional des Jeunes, les représentants des associations membres de la société civile, et les médias. La MINUSMA était représentée par différentes sections dont Justice et Administration Pénitentiaires (SAJP) et Stabilisation et Relèvement (S&R) ou encore les Divisions des Droits de l'Homme (DDH) et des Affaires Civiles (DAC).

Prévu pour durer six mois, la réussite de ce projet nécessite une forte implication des acteurs. « Nous nous engageons à ne ménager aucun effort pour atteindre les résultats de ce projet même si c'est difficile en six mois, car nous croyons à la citation qui dit « à défaut de faire

les grandes choses, il faut faire les petites avec grandeur, » a dit M. Soumeylou Soumaré, président de la Coordination Régionale des Actions des ONG – CRA/ONG.

Financé par la MINUSMA à hauteur de plus de 16 millions de Francs CFA, ce projet à impact rapide permettra à la société civile d'apporter son appui au processus de restauration institutionnelle et sociale dans la région de Gao. Il vise aussi à organiser une série de campagnes d'information et de sensibilisation des populations sur leurs droits, à accompagner et à assister des victimes, principalement les femmes victimes de violences sexuelles et les mineurs.

« La fin de l'occupation et le retour progressif des institutions étatiques dans la région de Gao depuis janvier 2013 doivent s'accompagner d'un processus de restauration sociale, permettant aux populations de demander justice et réparation pour les exactions dont elles ont été victimes » a dit M. Bani Cissé, qui a conclu en affirmant qu'«

actuellement, il n'existe aucune prise en charge socio-judiciaire des victimes, ni aucune assistance aux personnes détenues à la prison de Gao, notamment les mineurs en conflit avec la loi ».

La région de Gao est l'une des régions du Nord du Mali où de nombreuses violations de droits de l'Homme ont été commises. Cette période d'occupation a été caractérisée par le retrait de cette partie du territoire malien des institutions étatiques (police, gendarmerie, justice et administration pénitentiaire) et l'inexistence des services sociaux de base pour les populations locales, contraintes de subir en toute impunité des exactions de la part des groupes armés.

Lieutenant Diakaridia Koné, Directeur Régional par intérim de l'administration pénitentiaire à Gao, a souligné que cette initiative va décourager celles et ceux qui commettent des exactions sur les paisibles citoyens. Il a aussi ajouté que « les victimes sauront maintenant qu'il existe une voie de recours efficace pour



garantir l'exercice de leurs droits reconnus dans la Constitution ».

Ce projet comprend aussi un volet formation des parajuristes dans le cadre d'un Bureau d'Assistance Légale (BAL) qui seront en mesure d'offrir gratuitement des services d'orientation, de conseil juridique et d'assistance judiciaire aux personnes impliquées dans des procédures et qui n'ont pas les moyens de s'arroger les services d'un avocat.

Après la cérémonie de lancement du projet par le Gouverneur par intérim de la région de Gao, la formation de trois jours en faveur de 15 para-juristes a immédiatement commencé. M. Issa Thione de la Division Justice et Administration Pénitentiaire à la MINUSMA a profité de cette occasion pour s'adresser aux participants à la formation en ces termes « la tâche ne sera pas facile car le domaine est très technique et sensible. Mais je suis convaincu que l'engagement que je peux lire sur le visage de chacune et chacun de vous, vous permettra de mener les actions qui sont attendues par la population ».

Les bénéficiaires directs de cette initiative sont les justiciables en général, les femmes victimes de violences sexuelles pendant l'occupation et les mineurs impliqués dans les procédures judiciaires en particulier.

Madame Maiga Lalla Maiga, Présidente Régionale de la Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO), s'est dit extrêmement satisfaite que la MINUSMA ait financée la société civile à travers sa Coordination Régionale des Actions des ONG – CRA/ONG, « nous sommes contentes de ce projet comme il s'agit d'un projet pour la société civile. Aussi, les bénéficiaires seront les personnes vulnérables en l'occurrence les filles et les femmes qui ont subi toutes formes de violences. Nous continuerons à faire la sensibilisation pour que celles-ci puissent en être les vraies bénéficiaires ».

La réalisation du projet « Appui de la Société Civile au Redéploiement des Institutions Étatiques et à l'Accès à la Justice », impliquera en général les organisations de la société civile s'intéressant à la problématique de l'accès à la justice et du respect des droits des populations : au moins deux organisations féminines et une œuvrant dans la protection juridique et le suivi socio-éducatif des mineurs victimes et/ou en conflit avec la loi, y joueront un rôle de premier plan. L'unité spécialisée du BAL fera le suivi socio-judiciaire des femmes victimes de violences sexuelles et des mineurs en conflit avec la loi ou victimes de violences de toutes sortes.

## GAO : LA MINUSMA ET LA SÉCURISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DU FLEUVE NIGER



**Du 28 au 29 août dernier, un détachement de l'unité fluviale bangladaise de la MINUSMA à Gao (connue sous l'acronyme anglais 'BANRU') a effectué une opération de contrôle et de sécurisation des populations riveraines sur l'axe Gao-Ansongo-Gao.**

Le 28 août 2015, au petit matin, Le lieutenant-commandant Akhizul, à la tête d'une unité, embarque à bord de deux patrouilleurs rapides et d'un bateau pneumatique rigide. Composée d'officiers, de marins, de soldats, de pilotes, des mécaniciens, d'interprètes, et d'une équipe médicale, ces 23 personnes ont quitté le quartier général de BANRU à Gao pour Ansongo où ils arriveront à la fin de la journée. Entre Gao et Ansongo se sont plusieurs localités qui seront visitées au cours de la patrouille, dont Bara, Daosorkey, Gabero, Gargouna, Houssa-Foulan, Koyassa, Renras, Tasara, Tianame, ou encore Wiyebangou.

Situé dans la partie australe de la région de Gao, le cercle

d'Ansongo couvre une superficie de 23.614 km<sup>2</sup> soit près de 13,9 % de la superficie totale de la région de Gao. Il est limité par le cercle de Gao au nord, la république du Niger au sud-est, le Burkina-Faso au sud-Ouest et le cercle de Ménaka à l'Est. La population du cercle est estimée à 85 000 habitants. C'est une zone à vocation agro pastorale et les principaux foyers humains sont concentrés le long du fleuve Niger qui traverse le cercle sur près de 140 km.

Le samedi 29 août 2015, la patrouille quitte Ansongo pour retourner à Gao. En chemin, elle fait une escale d'une heure dans la localité de Bara afin de prendre des nouvelles de la population. L'équipe médicale a profité de cet arrêt pour mener des consultations médicales gratuites. Abdrahamane Touré, 23 ans, n'a pas caché sa joie après avoir consulté : « J'ai des douleurs d'estomac depuis quelques semaines, malheureusement, il n'y a pas un médecin dans le coin. Le médecin de la MINUSMA m'a

consulté. Il m'a ensuite prescrit des médicaments qui m'ont été immédiatement administrés ».

Cette patrouille de la MINUSMA sur le fleuve Niger, qui est la 18ème après le parachèvement de la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali en juin dernier, s'est déroulée sans problème.

Aux alentours de 19h30, les deux patrouilleurs rapides et le bateau pneumatique rigide accostèrent sur le quai du site riverain de l'unité fluviale du contingent bangladais de Gao, ce qui mit fin à cette patrouille.

Il faut rappeler que ces patrouilles militaires à longues portées sur les eaux du fleuve Niger, ont pour but de contribuer à sécuriser cet axe stratégique, où se croisent plusieurs bateaux de transports de passagers, de marchandises, et autres embarcations, mais aussi où les populations exercent d'intenses activités de pêche, d'agriculture et d'élevage.

# ENBREF

## 27 AOÛT POINT DE PRESSE

Les derniers développements de la Mission de l'ONU au Mali ont été abordés au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 27 août au Quartier Général de la MINUSMA. Les invités furent : M. Arnaud Akodjenou, Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général de la MINUSMA en charge des affaires politiques ; Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire général de la MINUSMA, Coordinatrice humanitaire, Coordinatrice résidente du Système des Nations unies au Mali ; Le Général Bikimo, Commandant Adjoint de la Force de la MINUSMA ; M. Awale Abdounasir, Commissaire de Police – UNPOL ;

Durant près d'une heure, les responsables de la MINUSMA ont répondu aux questions d'une vingtaine de journalistes de la presse nationale et internationale.



## 31 AOÛT

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE

A l'occasion de la journée Internationale de la femme africaine, la MINUSMA rend hommage à toutes les femmes du Mali conformément sa dernière résolution 2227 qui demande la protection des civils, notamment des femmes et des enfants, immédiatement menacés de violences physiques.



## 26 AOÛT DISTRIBUTION D'EAU POTABLE À GAO

Photos prises le 26 août à Gao! En plus d'assurer leurs patrouilles de sécurité, les Casques bleus de la MINUSMA organisent des distributions d'eau potable.



## COMMUNIQUÉS

### 29 AOÛT : LE RSSG SE FÉLICITE DE L'ENGAGEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI EN FAVEUR DU PROCESSUS DE PAIX

Bamako, le 29 août 2015 - Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, a été reçu ce matin en audience à Koulouba par Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali.

Durant cette rencontre, ils ont abordé les développements regrettables qui se sont récemment déroulés à Amassine et Anefis, tout en s'accordant sur le fait que ceux-ci constituaient des violations graves du cessez-le-feu. M. Hamdi s'est félicité de l'engagement personnel du Président en faveur du processus de paix ainsi que son appel au retrait des forces présentes actuellement à Anefis.

La MINUSMA et la Communauté internationale demeurent engagées aux côtés du Gouvernement du Mali et les parties impliquées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix.

### 26 AOÛT : RENCONTRE RSSG AVEC LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INT., M. RAMTANE LAMAMRA

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, s'est entretenu mardi soir 25 août 2015 à Alger, avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Ramtane Lamamra.

Les discussions ont porté sur la nécessité de poursuivre les efforts afin de parvenir à la concrétisation de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, ainsi que les moyens pouvant faciliter cette démarche pour la stabilité et la prospérité du pays.

Les deux responsables ont également passé en revue la situation sécuritaire et ont insisté sur l'importance de la restauration de la paix qui constitue la seule voie pour empêcher tout dérapage au bon fonctionnement du processus unanimement adopté par toutes les parties maliennes.

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de la poursuite des consultations pour aider les maliens à aplanir toutes les difficultés pouvant surgir dans l'avenir.



**Bamako  
106.6**

**MIKADO FM**

*La radio qu'on aime !*

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](http://twitter.com/UN_MINUSMA)



<http://minusma.unmissions.org>



[www.facebook.com/minusma](http://www.facebook.com/minusma)

